

Communiqué de presse

APPEL A CANDIDATURE JAZZ AU PHARE REVELATIONS 2018
organisé pour la 9^{ème} année dans le cadre du festival Jazz au Phare – Île de Ré



Jazz au Phare - Ile de Ré organise tous les ans un tremplin pour porter sur le devant de la scène les nouveaux talents du jazz. Dans le cadre de ses collaborations, Cristal Production est chargé de la présélection des formations musicales susceptibles de participer au tremplin. Ce tremplin s'adresse à des musiciens amateurs, semi-pro ou professionnels issus de la Nouvelle Aquitaine. Il représente une véritable opportunité de jouer dans des conditions scéniques professionnelles et devant un public averti.

» **Jazz au Phare Révélations** compte un palmarès des plus réjouissants et des plus éclectiques : de la soul à l'électro en passant par le bebop, les duos et trios classiques de jazz ou les formules les plus innovantes.

Ce concours a ainsi révélé : **Audrey & les Faces B** en 2012 (demi-finaliste de l'émission The Voice sur TF1 en 2017); **Thomas Mayeras Trio** en 2013; **Archibald** en 2014; **Rémy Béseau Quintet** en 2015, **KhÖRd(z)** en 2016, **Pimperz** en 2017.

Le tremplin aura lieu les 5,6,7,8 août 2018.

Les formations sélectionnées se produiront au Festival, au rythme d'un groupe par jour.

Cette prestation publique, d'une durée de 60 minutes, aura lieu en présence d'un jury de professionnels constitué : du directeur artistique de **Jazz au Phare – Ile de Ré**, d'un représentant de la **SACEM**, d'un représentant d'une agence de promotion, d'un représentant du label partenaire, **Cristal Records** et de musiciens confirmés.

La prestation proposée par les concurrents devra comporter au moins:

- ✓ 2 compositions d'un des membres du groupe;
- ✓ l'interprétation et l'arrangement de 2 standards imposés. « Summertime » de George et Ira Gershwin et « So What » de Miles Davis.

➤➤ Le groupe lauréat se verra remettre les prix suivants :

Le lauréat du tremplin 2018 Jazz au Phare-Ile de Ré, se verra attribuer :

- ✓ Par Jazz au Phare : un engagement dans le cadre du festival Jazz au Phare- Ile de ré 2019.
- ✓ Par Cristal Groupe : l'enregistrement d'un EP 6 titres à L'Alhambra, studios d'enregistrement.

➤➤ Pour participer

- ✓ L'orchestre doit comprendre au moins un musicien domicilié en Nouvelle Aquitaine.
- ✓ Le groupe est autoproduit: il ne doit pas avoir déjà signé avec une maison de disque.
- ✓ Le leader doit avoir moins de 35 ans.

La présélection est effectuée sur dossier.

Transmettre au plus tard le 30 avril, un dossier comprenant :

- ✓ Une biographie, des articles de presse, 3 titres à écouter (maquette, lien sur internet), et des coordonnées.

Envoyer le dossier complet à : production@cristalprod.com
ou à l'adresse postale suivante :
Cristal Production – Jazz au Phare Révélation 2018 –
BP 138 – 17005 La Rochelle Cedex 1

Le Festival est labélisé par:



Avec la
participation de :
La SACEM